



Bulletin Municipal d'information  
2023 - N° 39



# LE MISONNAIS



# Editorial



Chères Misonnaises, chers Misonnais,

Nous voici déjà à plus de la moitié de notre mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des prix des énergies et les tensions sociales que notre pays traverse me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Jamais autant de maires et conseillers n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et à la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige une résilience forte et un engagement de chaque instant, sans perdre son cap pour mener à bien les projets nécessaires.

La commune de Mison s'efforce d'aller de l'avant. Votre maire et votre équipe municipale sont au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre ensemble.

Parmi les sujets qui mobilisent toute notre énergie : la rénovation énergétique du bâtiment mairie-salle polyvalente, ensemble inauguré en juin 1989 qui nécessite une amélioration

profonde. Malheureusement des travaux non prévus sont apparus nous contraignant, par la présence d'amiante, à changer la toiture.

Cette rénovation consiste à revoir toute l'isolation, changer les menuiseries, modifier le mode de chauffage avec le passage à une pompe à chaleur qui assurera le chauffage et la climatisation. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit pour assurer l'indépendance énergétique. Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecture Armand associé à l'entreprise CET et à Jean-Pierre Pellegrini pour la partie sécurité. La totalité des travaux s'élève à 609 000 € HT financés par une aide de l'Etat au titre de la DETR et du fond vert pour 360 000 € et par la Région Sud pour 100 000 €. J'adresse mes très sincères remerciements à madame la Sous-Préfète de Forcalquier et à monsieur le Préfet pour leur écoute et leur aide précieuse dans ce dossier compliqué. Je remercie également monsieur Renaud Muselier, Président de la Région Sud ainsi que monsieur David Géhant, Vice-Président, pour leur accompagnement sur ce dossier. Vous l'aurez bien compris, sans tous ces soutiens, notre dossier n'aurait pu voir le jour. Après 6 à 7 mois de fermeture, notre ensemble mairie-salle polyvalente devrait offrir de bien meilleures conditions d'utilisation à nos services et aux différents utilisateurs de cette structure. Je remercie les services administratifs et techniques pour avoir effectué l'ensemble du déménagement et la réinstallation dans les bungalows.

Un autre dossier a aussi mobilisé notre énergie : il s'agit de la création dans une partie de l'ancienne école de la Silve, d'un centre d'accueil de jour pour les patients atteints de maladies neurodégénératives (voir l'article dans ce bulletin).

Nous avons également deux autres sujets de préoccupation dont je me dois de vous donner l'état d'avancement :

- Le dossier « Gironde », géré par la communauté de communes CCSB, dans le cadre de la GEMAPI. La commune a pris en charge, cette année encore, le nettoyage du ravin, fait par l'entreprise SERP. Des compléments d'étude seront réalisés en concertation avec la DDT avant de rencontrer les riverains et habitants.
- L'antenne Orange (aux Armands). Ce dossier est en attente de jugement du tribunal administratif de Melun qui vient de nommer un instructeur. Cela témoigne enfin de l'étude de ce dossier par la juridiction. Notre avocat espère une audience au premier semestre 2024.

Autre sujet important, l'école dans laquelle 106 élèves sont scolarisés dans 4 classes. Je souhaite remercier toute l'équipe enseignante qui, autour de sa directrice, madame Marion Pomportes, donne le meilleur pour tous les enfants scolarisés, malgré le nombre important d'élèves dans chaque classe. J'associe à ces remerciements notre Directeur des services académiques et madame l'Inspectrice de la circonscription qui sont à notre écoute.

Je remercie tout particulièrement l'ensemble des agents de l'école, de la cantine, du centre de loisirs, des services administratifs et techniques pour leur engagement et leur professionnalisme à assurer leurs missions au service de tous.

Je remercie aussi l'ensemble de mon équipe municipale pour son soutien et la confiance qu'elle m'accorde. Mes très sincères remerciements à Jean Louis Ré, cheville ouvrière de ce bulletin municipal.

Pour conclure, comme vous pouvez l'imaginer compte tenu des travaux, il n'y aura pas la traditionnelle cérémonie des vœux en janvier 2024.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année avec vos familles et vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur partagés avec celles et ceux qui vous sont chers.

Très cordialement,

**Robert Gay**



# Vie municipale



## Etat Civil du 01/01/2023 au 15/12/2023

### NAISSANCES

- Théo PIZZANELLI, né le 12 février 2023 à Gap (05), fils de Alexis PIZZANELLI et de Marine JONET,
- Mathis GIRAUD, né le 29 juillet 2023 à Gap (05), fils de Sylvain GIRAUD et de Amandine AMIC,
- Marius MERLIN, né le 10 août 2023 à Gap (05), fils de Clément MERLIN et de Amandine SERRES,
- Victor MERLIN, né le 10 août 2023 à Gap (05), fils de Clément MERLIN et de Amandine SERRES,
- Maxime GIRAUD, né le 12 août 2023 à Gap (05), fils de Julien GIRAUD et de Charlyne SALLAZ,
- Honorin JAQUARD, né le 19 août 2023 à Pertuis (84), fils de Clément JAQUARD et de Katharina REYNIER,
- Lisa CASANOVA, née le 22 août 2023 à Gap (05), fille de Thomas CASANOVA et Emma LEOS,
- Thaïlys CHÂLON, née le 23 août 2023 à Digne les Bains (04), fille de Sébastien CHÂLON et de Mayreen PONTHEUX,
- Tom ELAPHOS, né le 19 octobre 2023 à Gap (05), fils de Alexis ELAPHOS et de Emilie PONS,
- Hortense DUCLAUT, née le 02 novembre 2023 à Gap (05), fille de Geoffrey DUCLAUT et de Mélanie MARGAILLAN.

### BAPTÊME CIVIL

- CONARD--RAY Elsa, le 08 juillet 2023
- CONARD--RAY Nathan, le 08 juillet 2023
- CONARD--RAY Sacha, le 08 juillet 2023
- ROCHE Nathan, le 22 juillet 2023
- GARCIN Rio, le 30 septembre 2023.

### MARIAGES

- Anthony GONZALEZ et Cassandra SCHEMBRI, le 21 avril 2023

- Thibaut GUILLIER et Marlène GUIGUES, le 22 avril 2023
- Romain PAYRE et Clara DUC, le 16 juin 2023
- David AUBERT et Fanny MORTESSAGNE, le 17 juin 2023
- Brendan BUSLIG et Alexandra GONCALVES CARONES, le 17 juin 2023
- Mohamed AKRAOUI et Hamida RZIGUIA, le 08 juillet 2023
- Jordan CHARRE et Romane CHERIET, le 02 septembre 2023
- Akima AROUN et Maïlou MAFFREN, le 23 septembre 2023
- Jules GARCIN et Coralie BROSSARD, le 30 septembre 2023
- Franck MEISSONNIER et Caroline ANTOINE, le 18 novembre 2023
- Romain RODITIS et Catherine GOMEZ, le 25 novembre 2023.

### DÉCÈS

- Lucienne FORAY née JACOB, le 29 décembre 2022 à Laragne-Montéglin (05)
- Hugo GRAILLE, le 29 décembre 2022 à Mison (04)
- Simone BALDACCINI née GENIS, le 09 janvier 2023 à Aix-en-Provence (13)
- Colette DORTET née MAHUET, le 22 avril 2023 à Laragne-Montéglin (05)
- Nicolas FOURES, le 17 mai 2023 à Peyruis (04)
- Walter SACK, le 03 juillet 2023 à Mison (04)
- Gérard FROMONT, le 14 septembre 2023 à Mison (04)
- Thierry GAZEU, le 28 septembre 2023 à Tallard (05)
- Gilbert MOULLET, le 02 novembre 2023 à Gap (05)
- Ghislaine TEISSIER née Sésé, le 04 novembre 2023 à Aix-en-Provence (13)
- Philippe BELLON, le 03 décembre 2023 à Gap (05).

## Travaux sur la RD4075 aux « Ateliers »

Le Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence a réalisé l'aménagement du virage des Ateliers portant sur une rectification du virage afin d'améliorer le champ de vision.

Cette courbe présentait notamment un problème de perte de profil, ainsi que de mauvaises conditions de visibilité liées à la proximité de la chaussée avec un mur d'enceinte de la propriété riveraine, mur qui, de plus, présentait des désordres importants. La parcelle impactée, en bordure de la RD4075 au lieu-dit « les Ateliers », était grevée d'un emplacement réservé au profit du Département pour réaliser cet aménagement. Les anciens propriétaires en accord avec le Département avaient procédé à un échange à titre gratuit de l'emprise relative à l'emplacement réservé inscrit sur le PLU, afin que soit réalisé un mur en gabions.



Robert Gay et le conseil municipal remercient Mme la Présidente du conseil départemental, ses délégués aux routes, Jacques Brès, Claude Bondil et la maison technique de Sisteron pour la réalisation de cet aménagement.

Pour notre sécurité, le Département a financé cette opération à hauteur de 165 000€.

## LA SILVE ACACIAS

Un projet d'envergure doit voir le jour à l'ancienne école de La Silve. Le rez-de-chaussée de la partie sud du bâtiment, le préau et la cour seront aménagés pour recevoir un centre d'accueil de jour pour des personnes atteintes de maladies neurodégénératives

(maladie d'Alzheimer bien connue, mais d'autres également). Ce centre dépendra de la Maison des Acacias à Peyruis (04), structure totalement autonome non liée à un Ehpad, et offrira à Mison un accueil itinérant à la population du Nord du département (actuellement, le plus proche établissement similaire se situe à

Gap). La capacité d'accueil sera de 12 personnes selon l'avis final des services autorisés. Au départ, une journée par semaine, les soignants, déplacés de Peyruis par transport groupé, accueilleront les malades à Mison évitant ainsi à tous les habitants du nord 04, des vallées du Jabron, de la Motte du Caire ou du sud 05, de longs trajets en taxi ou VSL pour rejoindre Peyruis. Plus tard, plusieurs journées pourraient être envisagées.

Ce projet de longue date a été proposé par Christiane Ferrieux, misonnaise, ex-présidente, toujours administratrice de la Maison des Acacias, aidée de Mme Pottier, responsable de l'établissement. La municipalité a validé le projet et œuvre pour une ouverture en 2024.

Le montant des travaux d'équipement interne et d'aménagement de la cour devrait s'élever à 300 000 € HT, subventionnés à hauteur de 180 000 € par l'État et 90 000 € par la Région. La commune percevra ensuite un loyer versé par la Maison des Acacias qui sera locataire.



## LAC DE MISON

Quelques informations importantes à propos du lac de Mison/Upaix :

- Au mois de mai, certains d'entre vous et en particulier les pêcheurs ont pu voir des poissons morts échoués sur les berges du lac. Un virus a touché spécifiquement les carpes dans plusieurs plans d'eau de la région (Mison, Lazer, l'Escale...). Malgré des analyses réalisées par les services vétérinaires de la fédération nationale de la pêche, les causes de cette mortalité ne sont pas complètement élucidées: surpopulation, vieillissement, mauvaise oxygénation, température de l'eau trop élevée... ? Les raisons envisagées n'expliquent pas encore le développement de ce virus. Grâce au travail de nos agents et du président de l'association de pêche sisteronaise, les quelques 130 poissons ont été enlevés au fil des jours pour éviter tout désagrément.
- La passerelle qui permet d'accéder à la digue Sud et à l'aire de pique-nique devenait dangereuse car les poutres qui la supportaient étaient vermoulues. Elle a été démontée, puis entièrement reconstruite par nos agents des services techniques. La dépense d'environ 4 000 € a été partagée entre les deux communes.



- Au mois d'août, le niveau d'eau qui était redevenu normal a baissé, comme l'an dernier jusqu'à son niveau le plus bas depuis la création de l'aménagement en 2011.

Le lac est toujours propriété de l'ASA du plateau, association d'arrosants qui travaillent sur des exploitations agricoles situées sur les communes de Mison, d'Upaix et du Poët. Leur approvisionnement provient principalement du canal EDF de Ventavon. L'été, lors de fortes chaleurs impliquant une demande forte d'arrosage, le lac participe au complément d'alimentation. C'est pour cette raison que vous pouvez constater ces vidanges en quelques jours. Une fois le niveau du lac bas, le remplissage peut être envisagé par l'ASA, ce qui a été fait au début du printemps. Mais le coût de ce remplissage est important, surtout depuis que l'électricité nécessaire au fonctionnement des pompes a énormément augmenté. La convention que la mairie avait signée en 2011 avec les agriculteurs nous protégeait de ces vidanges quasi totales. Les conditions climatiques et le besoin en eau de l'agriculture ont, de fait, rompu cet accord que les agriculteurs ne peuvent plus respecter.

Le lac de Mison qui, à l'origine, est à l'initiative de quelques agriculteurs locaux, est devenu rapidement une zone humide remarquable, une halte pour de nombreux oiseaux dans leur migration, un refuge pour la faune et la flore. Il a été classé par le département 04 « espace naturel sensible ». Les conditions actuelles nuisent à l'équilibre de ce milieu. Nous avons alerté les services de l'état sur cet état de fait. Des solutions existent pour répondre aux attentes de chacun et nous souhaitons vivement qu'ils nous aident à les définir et les appliquer.



# Vie municipale

## LE VILLAGE

Dans la précédente édition du Misonnais, nous vous annonçons la réalisation prochaine de travaux de restauration sur la place du village. Ces travaux sont achevés depuis le début de l'année. Les enduits du mur de soutènement ont été refaits intégralement. Les pierres de couverture ont été remplacées. Le mur de séparation du jardin de curé a été rénové et reconstitué à son état initial.

L'ensemble ainsi mis en valeur a permis de mieux apprécier l'espace lors des manifestations de l'été (théâtre, concerts, concours de boules).

Un panneau de valorisation posé sur un pupitre vous permet de connaître l'histoire de St Roch, auquel cette chapelle a été dédiée en 1720 lors de l'épidémie de peste qui sévit à Marseille et en Provence.

Le coût de cette rénovation est le suivant :

- Décroustage, enduits et pose de pierres pour	9 814.50 €
- Fourniture de pierres	3 886.00 €
- Fourniture et pose d'un portail bois	850.00 €
- Panneaux de valorisation	2 065.00 €
- Peinture porte transformateur EDF	500.00 €
- Imprévus et divers	384.50 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 500 € HT</b>

Cette dépense a été financée à 50 % par la Région Sud dans le cadre de la sauvegarde du petit patrimoine. Les travaux de maçonnerie ont été réalisés par l'entreprise Mapelli de Sisteron, le portail par l'entreprise de menuiserie Bensa de Sisteron également, le panneau conçu et réalisé par l'entreprise Alliance consultants de Lunel (34).



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Animée par l'équipe des bénévoles de l'association « Lire à Mison », la bibliothèque vous accueille au centre des Armands, dans les locaux situés derrière l'agence postale, le long de la RD 4075.

Vous y trouverez environ 4 500 ouvrages (romans, romans policiers, documentaires, BD...)

Un petit coin est réservé aux enfants où ils aiment feuilleter et choisir les livres qu'ils emporteront chez eux. Ils apprécient de s'y retrouver à la sortie de l'école.

A partir du 10 janvier 2024, Lucie, Catherine et Mireille vont accueillir les enfants du Centre de loisirs, une fois par mois pour une découverte de la bibliothèque et pour découvrir les plaisirs de la lecture au calme.

Horaires d'ouverture : tous les mardis de 16h à 18h y compris pendant les vacances scolaires (sauf celles de fin d'année). Pendant les vacances d'été, l'ouverture se fera de 17h30 à 19h.

Toutes les bénévoles de l'association vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année !

## BALISAGES SENTIERS

La Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (CCSB), dont nous faisons partie a dans ses compétences la création, l'entretien et la promotion des itinéraires de randonnée pédestre et VTT.

Notre commune compte ou plus exactement comptait, 2 itinéraires pédestres (PR : trait jaune) et 2 itinéraires VTT (2 ronds et une flèche jaune), un de chaque dans les secteurs du lac et du village.

Ces chemins utilisent, comme tous les itinéraires de randonnée en France, des portions de chemins ruraux (domaine privé de la commune) et de tracés sur des domaines privés. Les premiers sont inaliénables, sauf décision du conseil municipal, les seconds font l'objet de conventions ou d'accords amiables avec les propriétaires. L'ensemble est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

En 2021, le balisage des 2 itinéraires du secteur du lac a été ôté par un propriétaire, sans avertissement préalable ou discussion, sur sa partie privée et sur une partie de chemin rural, propriété de la commune. Dans un deuxième temps, une autre partie privée de cet itinéraire a été clôturée. Cette boucle ne peut donc plus, malheureusement, être empruntée par les randonneurs ou cyclistes.

Cette année, au printemps, un agent de la CCSB est venu remettre en état l'ensemble du balisage du circuit VTT du secteur du village. Ceci a représenté environ deux journées de travail. Il faut préciser que cet itinéraire emprunte uniquement des chemins ruraux, propriétés de la commune. Quinze jours après, une ou plusieurs personnes ont parcouru les 12 kilomètres de cet itinéraire et ont méthodiquement enlevé les 50 balises mises en place, rendant ainsi impossible l'utilisation par tout promeneur ou vététiste misonnais ou touriste. Cet acte délibéré, anonyme bien sûr, mesquin, constitue un manque de respect pour la collectivité, l'argent public, donc nos impôts et le travail de l'agent.

Plus généralement, ces itinéraires participent à la mise en valeur de notre commune, à la reconnaissance de la qualité de nos paysages et de notre environnement, à la pratique d'une activité physique. Ils participent aussi



à l'attractivité touristique de notre territoire et donc à l'activité économique.

Ces actes, qu'ils soient affichés et sans concertation préalable comme dans le premier cas ou de vandalisme comme dans le second, ternissent l'image de notre commune qui a pourtant le sens de l'accueil. Ils s'opposent à l'activité de résidents de la commune qui vivent pour partie ou entièrement du tourisme, hébergeurs (gîtes, chambres d'hôtes, camping, ...) et à nos commerces.

Le balisage a été rétabli sur une partie du circuit début décembre. Souhaitons qu'il ne soit plus vandalisé. Si vous constatez sur le terrain de telles déprédations, n'hésitez pas à les signaler en mairie.

## CMP

Le centre médico-psychologique de Sisteron a changé d'adresse. Il se trouve maintenant au 3, allée des Erables, dans la zone commerciale. Ce CMP dépend de l'hôpital de Digne.

Une équipe pluriprofessionnelle regroupant des soignants (psychiatres, psychologues, infirmiers, ...) et des professionnels du social, (éducateurs, assistants...) accompagne les personnes localement ou les dirige vers des structures plus adaptées. Les consultations sont gratuites. Contact : 04 92 30 12 85, du lundi au vendredi.

## Restauration chapelle Ste Baume

Le chantier de restauration de la chapelle Sainte Baume a débuté au mois de mai.

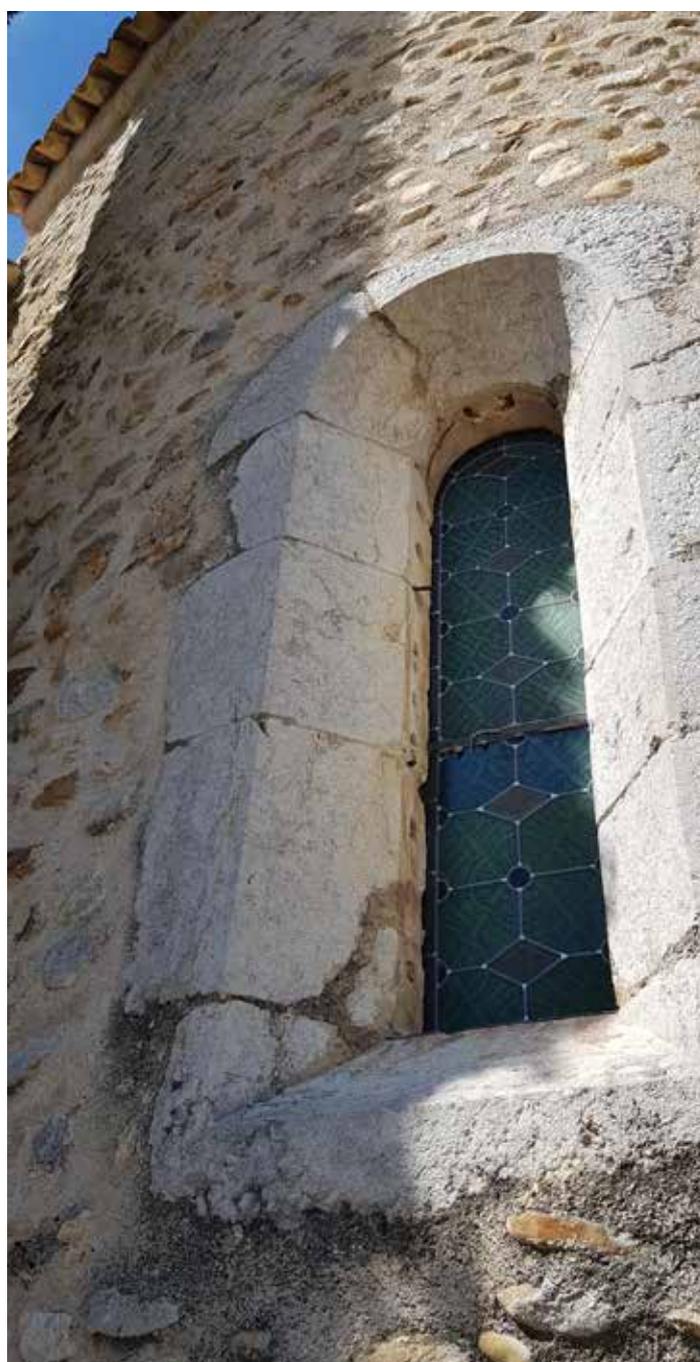
Les premières interventions ont consisté au remplacement et au déplacement des tirants en place qui étaient mal positionnés. Puis, des capteurs électroniques ont été installés pour assurer le suivi des éventuels mouvements de l'édifice. Les fissures des faces sud et est ont été rebouchées et les pierres de tailles des ouvertures qui avaient bougé ont été replacées.

Après cette première phase, l'entreprise de maçonnerie charpente est intervenue pour déposer l'ancienne toiture qui n'était plus étanche, reprendre les génoises fissurées, remplacer un arbalétrier et rehausser les 2 autres qui exerçaient une pression néfaste sur la voute. Tous ces éléments participaient à la dégradation progressive des murs. La nouvelle couverture a ensuite été mise en place sur chevrons et liteaux, les nouvelles tuiles fixées sur crochets. Le bâtiment est maintenant hors d'eau.

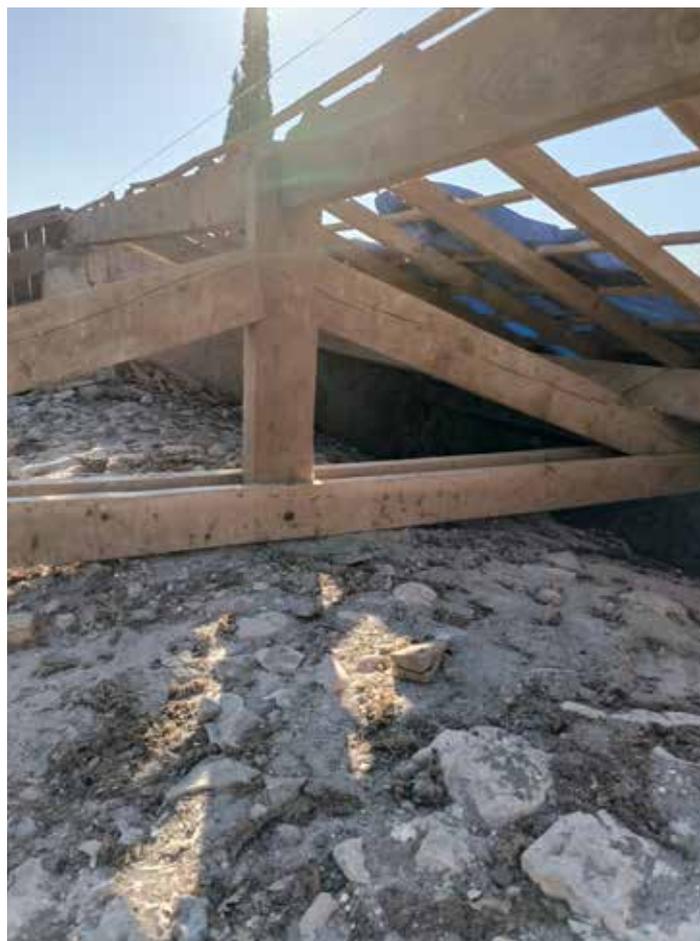
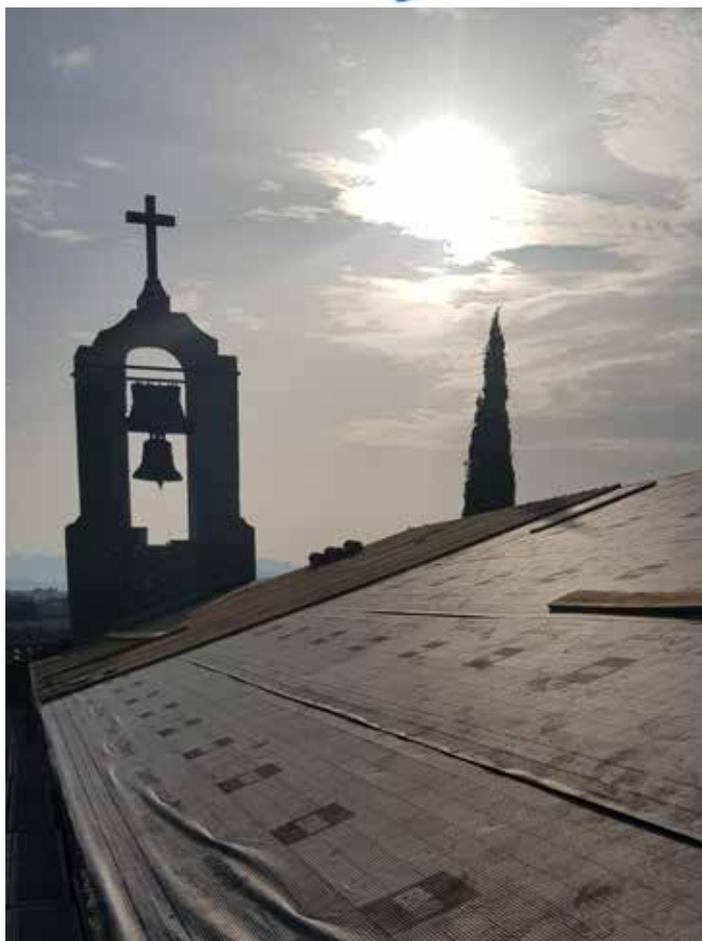
Un coulage de mortier liquide dans les murs a, par endroit, été nécessaire pour les consolider en comblant les fissures. Par ailleurs, les tirants suspendus à la voute de chaque côté de la nef pour le soutènement des balcons nuisent à l'équilibre de celle-ci. Ils vont être supprimés, les balcons reposeront désormais sur des poutres plus conséquentes.

Le vitrailiste a terminé la pose des vitraux. Les appuis et encadrements des baies seront bientôt ravalés à l'intérieur et à l'extérieur, puis des protections seront mises en place.

Viendra ensuite la reprise de la peinture qui apportera la touche finale. Nous espérons une réception de travaux au début de l'année 2024. La chapelle sera alors à nouveau accessible.



# Vie municipale



## TARIFS EAU

Depuis 10 ans, la commune a fortement investi dans la réfection de notre réseau d'eau potable. Au titre des 3 dernières années, la somme d'investissements à la charge de la commune s'élève à 239 337 € HT (déduction faite des subventions encaissées).

La commune a également réalisé de nombreux investissements pour l'assainissement. Par ailleurs, depuis 2020 et l'apparition de la COVID 19, nous ne pouvions plus épandre les boues localement, ce qui générait un surcoût annuel de 11 324 € HT. L'épandage est de nouveau autorisé et a repris en septembre.

Pour éviter de voir ce service Eau/ Assainissement devenir déficitaire et pouvoir continuer à investir sur la qualité des réseaux, nous avons dû réévaluer les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Pour mémoire, les tarifs n'avaient pas augmenté depuis 2013.

Désignation	Tarif ht 2022	Tarif ht 2023
Prix m <sup>3</sup> eau	0,75 €	0,85 €
Taxe agence de l'eau (redevance prélèvement en €/m <sup>3</sup> )	0,0838 €	0,0838 €
Redevance pollution	0,28 €	0,28 €
Prix m <sup>3</sup> assainissement	0,83 €	0,90 €
Redevance modernisation réseaux	0,16 €	0,16 €
Abonnement compteur d'eau	60,00 €	64,00 €
Abonnement compteur d'eau « industriel »	100,00 €	100,00 €
Abonnement assainissement	67,00 €	71,00 €
Travaux de raccordement eau	Facturation frais réels	Facturation frais réels
Raccordement assainissement	1200 € + facturation des frais	1500 € + facturation des frais
Tarif horaire main d'œuvre	25,00 €	25,00 €
Tarif horaire tractopelle + chauffeur	55,00 €	65,00 €
Remplacement compteur gelé (compteur + 1h de main d'œuvre)	57,00 €	Prix réel du compteur + 1 h de main d'œuvre

## COMPOSTAGE

*Je composte, tu compostes, il composte, nous compostons...  
Mison composte.*



En attendant la mise en place d'un composteur à l'école et au village (en réflexion), un composteur collectif a été installé par nos agents à côté du poste de transformation des Armands. Audrey, notre maître composteur de la CCSB, Jean-Paul et Emma, nos deux référents compostage pour la commune étaient à l'œuvre dès l'inauguration le 13/11/2023.

Savez-vous qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, chaque collectivité devra obligatoirement proposer une solution de compostage pour chaque foyer français, y compris pour les appartements ? A Mison, nous sommes prêts à composter. Le fonctionnement est simple, il suffit à chacun de trier ses déchets alimentaires à la maison. Epluchures de légumes, de fruits, coquilles d'œufs, déchets de repas (en évitant les restes de viande et de poisson) sont des biodéchets. Leur place n'est plus dans la poubelle habituelle, mais dans un bac à compost personnel ou communal, comme celui installé aux Armands. L'alternance de matières humides (biodéchets) et sèches (des broyats qui seront placés à votre disposition dans le bac latéral) va permettre le bon processus de compostage. Demandez à nos référents de vous démontrer la simplicité du compostage.

Recycler et composter ses déchets est un véritable geste écocitoyen permettant de diminuer son empreinte



écologique. Pour chaque kilo de compost créé, cinq kilos de déchets sont sauvés de l'incinération ou enfouissement. Les avantages sont connus :

- Un retour de la matière organique dans le sol.
- Un moyen de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en stockant le carbone dans les sols et en apportant de la fraîcheur.
- Moins de pollution liée au transport des biodéchets ; et donc maîtrise des coûts de nos ordures ménagères.

De source officielle, 30% des ordures ménagères résiduelles seraient compostables, cette quantité serait d'environ 83 kg de déchets par an par habitant. Pour notre communauté de communes, nous estimons la quantité de déchets qui ne sera pas enfouie à 2 000 tonnes/an. Pour mémoire, les déchets enfouis à deux pas de chez nous au site du Beynon (05) coûtent 392 € la tonne. Faites le calcul...

Le tri des déchets biodégradables permet de lutter contre le gaspillage alimentaire, produit un engrais biologique pour vos plantations, et permet de garder sous contrôle les frais de traitement de nos déchets. Tout bénéf !!



# Vie municipale

## TRANSFO

Depuis plusieurs années, un partenariat entre l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA04), Enedis et le SDE04 permet de proposer à toutes les communes du département la possibilité d'embellir des transformateurs électriques.

La commune de Mison a répondu favorablement à cette proposition, ce qui a permis à l'équipe mobile de repérage des invisibles « En Chantier », de l'ADSEA04, d'accompagner des jeunes en programmant un chantier éducatif de travaux de peinture et de graff sur un transformateur électrique.

Le Chantier Éducatif est un outil de l'équipe d'intervenants socio-professionnels qui permet de proposer un contrat de travail sur des périodes courtes de 3 à 5 jours à des jeunes accompagnés par le service. Ces personnes sont embauchées par une association (Association intermédiaire de la Ligue de l'Enseignement) qui les met à disposition de la collectivité locale pour réaliser le chantier.

Ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 29 ans, hors scolarité, sans emploi ni formation, en dehors de tous les dispositifs d'insertion professionnelle, de se remobiliser afin d'élaborer un projet de vie social et professionnel, et assure également une mise en relation avec tous les acteurs du territoire intervenant dans le champ de l'insertion, de la formation et de l'emploi.

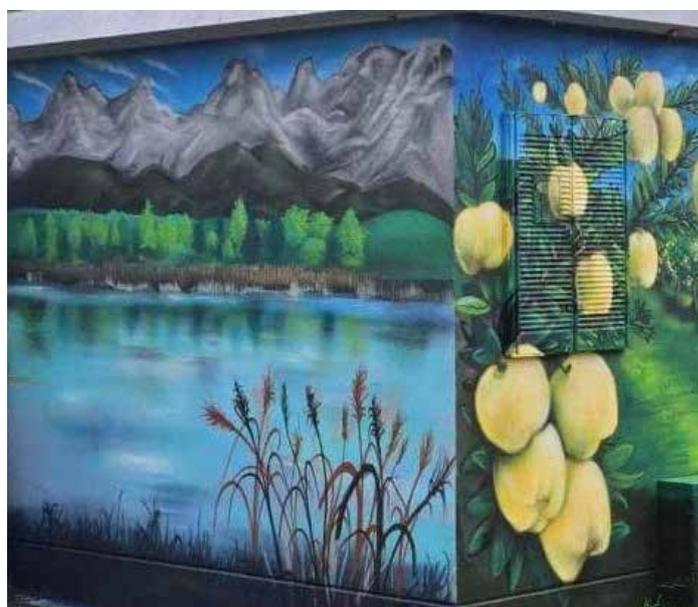
Ces chantiers sont encadrés par l'équipe mobile du repérage des invisibles tout au long de ce projet, mais également par M Jérôme Bonniot de « Romg Graff » qui prodigue aux participants les conseils techniques picturaux de réalisation de l'ouvrage. Ce sont des chantiers extérieurs, sur des lieux permettant une visibilité et une



interaction avec la population. Ils sont toujours l'occasion de rencontres inédites qui favorisent une meilleure connaissance de l'autre, réduisant les stéréotypes.

Le chantier misonnais s'est déroulé du 18 au 20 septembre avec Ayoub, Mael ainsi que Mathias en tant que bénévole. Une vraie réussite reprenant nos principaux thèmes environnementaux, la pomme, le lac, le château, les lavandes.

Un grand merci à toute la chaîne de réalisation pour cette belle opération solidaire.



# Vie municipale

## Mise à l'honneur :

Deux de nos jeunes misonnaises (ou presque) sont particulièrement à mettre à l'honneur cette année.



**Louna Aubert**

Habitant la commune, elle se distingue depuis toujours dans son domaine sportif, le kickboxing.

Jusqu'en 2022 en catégorie amateurs, elle a combattu au niveau international et a remporté de nombreuses victoires. Son CV, impressionnant relate son parcours et sa progression fulgurante vers les podiums.

Mais, il faut surtout noter son exceptionnelle performance sur cette année 2023 : elle est 1<sup>ère</sup> féminine à obtenir le statut de Haut Niveau depuis janvier. Et depuis septembre, elle combat dans la catégorie Professionnels où elle brille déjà puisqu'elle a gagné ses 2 combats en octobre à Siston et en novembre à Marseille, devant 7 000 spectateurs.



**Dina Mourard**

Jeune violoniste de neuf ans, elle est la petite-fille d'une famille misonnaise. Ses parents étant musiciens, la passion de Dina pour le violon est née très tôt.

Une vidéo de Dina, jouant pour le décès de son grand-père, a été diffusée sur YouTube intéressant rapidement les sélectionneurs de l'émission Prodiges Pop 2023 de France 2, dont elle est devenue la plus jeune candidate. Elle a interprété plusieurs morceaux devant un jury de choix, le trompettiste Ibrahim Maalouf, la chanteuse Chimène Badi et la chorégraphe Blanca Li.

Dina n'a pas été retenue à l'issue de la finale de cette émission, mais nul doute qu'elle possède toutes les aptitudes pour embrasser une grande carrière musicale. Localement, nous avons pu apprécier sa prestation lors du concert donné récemment en l'église St Roch du Village.



# Vie municipale

## MAM

La MAM « Les Tites Pommes », installée chemin de la forêt aux Armands, a cessé son activité au 31 octobre.

Une nouvelle structure « Lou Nistouns » ouvrira en tout début d'année dans les mêmes locaux, dès l'obtention des compléments d'agrément nécessaires. Mme Coralie Garcin-Brossard et Mme Michèle Bénéaïssa, diplômées, pourront accueillir 8 enfants dès l'ouverture, pour atteindre un maximum de 12 enfants en avril-mai après la formation et l'obtention de l'agrément de Mme Cindy Boulanger-Neveu, 3<sup>ème</sup> intervenante de cette MAM. Mme Bénéaïssa a été la fondatrice de la crèche «Clair de Lune» à Sisteron et de la MAM «MA MAM A MOI» à Sisteron également.

Des travaux sont entrepris dans les locaux pour agrandissement de la pièce de vie principale et l'aménagement du garage actuel pour créer une pièce réservée à l'exercice physique et à la motricité.

Nous souhaitons une complète réussite à cette nouvelle équipe, assurant un service indispensable dans une commune telle que la nôtre.



Michèle Bénéaïssa



Coralie Garcin-Brossard



Cindy Boulanger-Neveu



## CHÈQUE ÉNERGIE



Sur le Misonnais 2022, n° 38, nous vous informons de l'existence du Chèque Énergie. Nous doublons le message cette année encore parce que de nombreux bénéficiaires recevant à domicile cette aide n'encaissent pas leur chèque. Les services concernés estiment que sur le département 04, environ 20% de chèques ne sont jamais présentés au paiement. Peut-être par oubli ? ou ressemblance avec une publicité ? ou encore par peur d'une arnaque ?

Le chèque énergie est un dispositif de l'Etat. Il est envoyé automatiquement fin avril sous conditions de ressources pour les résidents dont le logement est soumis à la taxe d'habitation. Il est utilisable jusqu'au 31 mars de l'année suivante pour payer ses factures

d'énergie (électricité, gaz, fioul, bois...). Son montant varie entre 48€ et 277€.

Vous pourrez vérifier votre éligibilité sur le site « [chequeenergie.gov.fr](http://chequeenergie.gov.fr). » avec votre numéro d'avis fiscal, dans l'espace bénéficiaire « vérifier mon éligibilité ». Dès réception du chèque, quel que soit votre fournisseur d'énergie, vous pouvez l'utiliser :

- en ligne sur [www.chequeenergie.gov.fr](http://www.chequeenergie.gov.fr)
- ou par courrier à votre fournisseur, en précisant les références demandées au dos du chèque avec une copie de la facture.

En cas de perte ou de non réception alors que vous êtes éligible, vous pourrez demander un nouveau chèque sur le site internet [www.chequeenergie.gov.fr](http://www.chequeenergie.gov.fr) ou en contactant l'assistance du chèque énergie par téléphone au 0 805 204



## TOUT SAVOIR SUR LE CHÈQUE ÉNERGIE



[chequeenergie.gov.fr](http://chequeenergie.gov.fr)  
0 805 204 805

Comment remettre votre chèque énergie à EDF ?

En ligne sur :  
[chequeenergie.gov.fr](http://chequeenergie.gov.fr)



Par courrier à :  
EDF  
TSA 81401  
87014 LIMOGES CEDEX 1

805 (appel gratuit) ou par courriel [www.chequeenergie.gov/courriel](http://www.chequeenergie.gov/courriel).

Si vous rencontrez la moindre difficulté, n'hésitez pas à demander notre aide en mairie.



## CENTRE DE LOISIRS

**L'accueil périscolaire** (garderie du matin, temps cantine et garderie du soir). Grâce au règlement mis en place et aux animations plus proches des besoins des enfants, les temps cantine sont beaucoup plus sereins, les enfants appréciant les animations proposées. L'équipe, aidée de la directrice, anime diverses activités dont le Pixel Art qui est le projet de l'année. Un concours de Noël a été proposé et le premier prix a été décerné à Jeanne Franceschi pour la variété et l'application de ses dessins. Le projet se finira en juin par une décoration de la façade de l'école en mosaïque.

### Reprise des activités de l'espace jeunes

La thématique retenue cette année est le « Cinéma », déclinée sur 2 axes : la découverte du monde du cinéma et l'éducation aux écrans. Pour cela, un partenariat avec le Phénix (le cinéma de Lagagne) a été établi. L'équipe du cinéma accompagnera les jeunes jusqu'à la finalité du projet « voyage au cœur du monde du cinéma ». C'est un beau redémarrage de ce secteur, ouvert les vendredis soir de 18 à 21h, où tous se retrouvent pour des moments conviviaux. Une fois par mois, une soirée à thème jusqu'à 23h est proposée. Les mercredis après-midi restent ouverts aux ados. Ce mois de décembre, les jeunes cuisinent des biscuits de Noël pour financer leur projet de voyage.

### Les vacances de la Toussaint

Le centre de loisirs a ouvert ses portes la première semaine sur la thématique des arts du cirque. Au programme : jonglerie proposée par une animatrice spécialisée dans le domaine du cirque, des ateliers créatifs en lien avec ce thème ; et venue d'un clown professionnel qui a égayé la semaine. Il a proposé un temps sur la gestion des conflits au travers de son métier. Rires et réflexion en même temps, ce fut un moment fort.

L'espace jeunes a lui aussi eu ses temps forts pour ces vacances, la deuxième semaine lui étant consacrée. Quel plaisir d'avoir un animateur qui a tourné dans un film et qui a pu transmettre sa passion aux adolescents. Ces der-



niers ont pu devenir acteurs d'un jour au travers du tournage d'un court-métrage.

### L'accueil de loisirs des mercredis

Tous les mercredis, l'accueil de loisirs ouvre ses portes à des enfants de 3 à 11 ans. Le thème retenu pour cette année est « son et image ». Les enfants ont fait de nombreuses balades en forêt pour observer et écouter les mystères de ces lieux et d'autres forêts ont été visitées virtuellement par le biais d'images. De nombreuses activités manuelles sont proposées au fil des semaines. Comme cadeau de fin d'année, la mairie offre aux enfants une sortie au cinéma de Lagagne pour visionner le film d'animation « l'incroyable Noël de Shaun le mouton ».



## NOUVELLE DIRECTRICE A L'ALSH



Le 11 septembre 2023, Mme Emmanuelle LAVIGNE a pris ses fonctions de Directrice des services du périscolaire, du Centre de Loisirs et de l'Espace Jeunes.

Depuis l'année 2004, elle travaille auprès de jeunes de 0 à 18 ans. En 2017, elle a occupé un poste de Directrice sur Marseille, en formation Centre de Loisirs.

Cet emploi a évolué vers de la coordination périscolaire en gestion des lots d'écoles (marchés publics), et de nombreuses expériences en séjours de vacances lui ont permis de compléter cette formation.

Pour ce début d'année, les programmes engagés, notamment aux vacances de Toussaint, sont :

- Espace Jeunes : un projet sur le monde du cinéma avec un court métrage réalisé.
- Centre de Loisirs : les enfants ont pu découvrir l'art du cirque avec une présentation aux parents.

- Pour les mercredis en périscolaire, le projet porte sur la thématique Images et Sons.

Mme Emmanuelle LAVIGNE a apprécié l'accueil qui lui a été réservé lors de son arrivée dans l'équipe misonnaise et les moyens qui sont mis à sa disposition pour divertir nos enfants et ados. Nous lui souhaitons un grand succès dans toutes ses activités.

## ADMR

L'ADMR de Mison a vu son activité augmenter légèrement en 2023 par rapport à l'année 2022.

Financièrement, nous avons dégagé, au 31/12/2022, un excédent de 7717 €, contrairement à 2021 où nous étions en déficit au 31 décembre. Nous espérons terminer 2023 avec un aussi bon résultat que 2022.

Un grand merci, toujours, à la municipi-



palité de Mison pour son aide financière précieuse (subvention et mise à disposition des locaux).

Un grand merci également aux 2 auxiliaires de vie et aux 3 aides à domicile pour leur travail sur le terrain, à notre secrétaire et aux bénévoles, sous la houlette de notre présidente Marilyne.

A noter que l'ADMR vous propose un nouveau service de portage de repas à domicile, en plus des différents services offerts que vous pourrez décou-

vrir ou revoir dans le flyer joint.

Nous rappelons aussi que toutes les sommes payées à l'ADMR pour un(e) intervenant(e) à domicile font l'objet d'un crédit d'impôts de 50 % si vous êtes imposable, ou d'un remboursement si vous êtes non-imposable.

Nos bureaux sont ouverts les lundis, mardis, jeudis de 9h à 11h30.

Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 04 92 36 08 04 ou par email : [admr.mison@admr04.org](mailto:admr.mison@admr04.org).

**LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE**

**ADMR**  
Association pour le Développement de la Misonnaise

**PARTOUT :** dans toutes les communes des Alpes de Haute Provence  
**POUR TOUS :** adapté à tous les types de régimes alimentaires  
**TOUT LE TEMPS :** au choix, un ou plusieurs jours par semaine

FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3
MIDI Hors d'œuvre Pât Accompagnement (légumes ou féculents) Fromage ou laitage Dessert ou fruit de saison	MIDI + COMPLEMENT SOIR Hors d'œuvre Pât Accompagnement (légumes ou féculents) Fromage ou laitage Dessert ou fruit de saison Portage Laitage	MIDI + COMPLEMENT SOIR MAX Hors d'œuvre Pât Accompagnement (légumes ou féculents) Fromage ou laitage Dessert ou fruit de saison Pât protéiné Portage Laitage
11,30 € 9,65 €	12,00 € 10,65 €	13,90 € 11,65 €

\* COÛT réel du repas après remboursement du crédit d'impôt

**COMMENT COMMANDER ?**  
Informations et commandes au 04.92.34.55.73  
[livraisonrepas@admr04.org](mailto:livraisonrepas@admr04.org)  
Informations en ligne sur [www.fede04.admr.org](http://www.fede04.admr.org)

**ADMR**  
Association pour le Développement de la Misonnaise

**NOS ENGAGEMENTS**

- Des menus élaborés chaque semaine par une diététicienne. Des formules pensées pour répondre aux goûts et aux besoins de chacun.  
A la demande : Régimes sans sucre, sans sel, repas mixés, repas hachés, repas sans viande et/ou sans poisson.
- Des produits de qualité, frais, à 80% d'origine Française. Fruits et légumes de saison et régionaux.
- Des repas livrés par le facteur, dans le respect de la chaîne du froid et des règles sanitaires.
- Des plats cuisinés, conditionnés dans des barquettes thermo-filmées à ouverture facile et micro-ondables.
- Une solution mise en place en 7 jours ouvrés quel que soit le nombre de jours choisis et le nombre de repas commandés.
- Du 01/06 au 30/09 : remplacement des potages par des soupes froides ou des salades pour faire face à la chaleur.

**CHOISISSEZ VOTRE FORMULE**

7 JOURS SUR 7  A VOTRE COUVENANCE

**COMMENT COMMANDER ?**  
Informations et commandes au 04.92.34.55.73 [livraisonrepas@admr04.org](mailto:livraisonrepas@admr04.org)

## aMIS ON fait la fête



Après plus de 20 ans d'existence, l'association recherche activement des bénévoles pour relancer son activité d'animations festives et culturelles sur la commune.

Toutes les bonnes volontés avec des compétences diverses seront les bienvenues afin de donner une nouvelle impulsion à l'association actuel-

lement sous la menace d'une mise en sommeil.

Venez nous rencontrer et échanger lors de notre assemblée générale qui aura lieu le mercredi 24 janvier à 18h30 à la salle Bernard Wathelet, le Village

Contact : 06 13 19 75 51 - constans.didier@wanadoo.fr

## BOULES

Il y a tout juste un an, quatre passionnés misonnais ont décidé de reprendre les rênes d'un projet qui leur tenait profondément à cœur. Ensemble, ils ont redonné une nouvelle vie à notre association. Aujourd'hui, leur persévérance et leur dévouement ont porté leurs fruits.

En chemin, nous avons eu la chance de bénéficier du soutien du Comité des Fêtes de Ribiers, qui nous a offert l'opportunité d'organiser un concours mémorable au cœur du village. Leur générosité a été une source d'inspiration. De plus, nous avons eu le privilège de recevoir des dons de personnes au grand cœur, qui nous ont permis de récompenser les talents et les initiatives.

Parmi les temps forts de cette première année, nous avons organisé diverses manifestations telles que des concours de doublette, un challenge Firmin Siard, le célèbre concours de la Fête de Mison, ainsi que la grande fête du battage, réalisée en partenariat avec trois autres associations dynamiques : les 'Ch'tis d'Ici et d'Ailleurs', 'Passion Vieille Roue' et 'l'APE'. Ce fut un succès retentissant, une belle démonstration de l'unité qui règne au sein de notre commune.

Pour mémoire, en 1956, lors de sa donation à la commune, Firmin Siard avait demandé par testament que soit organisé à Mison, un challenge bouliste annuel en tête à tête, avec un prix au gagnant de 15 Francs, soit 35.21€ d'aujourd'hui. La mairie a offert un trophée qui sera remis en jeu



chaque année, sauf s'il est remporté trois années de suite par le même joueur, qui le garderait alors. Le challenger 2023 est Robert Magnin.

Nous avons également eu le privilège de rassembler les quartiers de Mison, les Armands, la Silve et le Village. Cette diversité a contribué à faire de notre association un lieu accueillant pour tous, de tous âges et de tous horizons.

À la tête de cette belle aventure, nous comptons sur Arnaud Antunes en tant que président, secondé par Esteves Nathan en qualité de vice-président. Maxime Esteves se dédie au poste de secrétaire tandis qu'Axel Magnin veille à la bonne gestion des

finances en tant que trésorier.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous les adhérents et licenciés pour avoir joué le jeu ; également un grand remerciement au Sevan, bar ancestral de Mison, aux commerçants du village, ainsi qu'à la municipalité et son maire pour leur soutien inestimable. C'est grâce à cette solidarité que nous avons pu réaliser nos projets avec succès. Nous attendons avec impatience de vous retrouver l'année prochaine pour de nouvelles aventures et de nouveaux défis.

Contact : Arnaud Antunes, 06 14 41 72 59.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

Concernant l'année scolaire 2022-2023, nous avons organisé plusieurs manifestations comme la boum d'Halloween (06/11/2022) et un vide-ta-chambre (13/11/2022) ; ensuite nous avons mis à disposition une jolie boîte à lettres destinée au courrier du Père Noël devant la mairie, pour que chaque enfant puisse poster sa lettre de souhaits et avoir une réponse des lutins... Nous remercions Mr Trioux Olivier pour la réalisation d'une boîte fait-main, un beau cadeau.

Un beau week-end festif (03 et 04/12/2022) avec le marché de Noël composé de nombreux artisans locaux. Pour se réchauffer et se restaurer, l'APE proposait une buvette avec crêpes et vin chaud. Tout au long du week-end, nous avons eu la visite du Père Noël avec sa distribution de papillotes. Pour le dimanche, la chorale DE-SI-DE-LA de Calice nous a offert un beau concert, sans oublier les balades à poney avec l'écurie de Val Durance.

Pour finir l'année, L'APE a offert à tous les enfants adhérents à l'association et leur fratrie, la projection d'un dessin animé au cinéma de Laragne (18/12/2022). A l'affiche : Le royaume des étoiles.

Pour le plus grand bonheur des enfants et des parents accompagnateurs, nos sorties ski au domaine de Réallon ont été organisées le 07,14,21 et 28 janvier 2023. Les enfants sont encadrés par les parents skieurs et non skieurs sur la journée où ils participent à 2h de cours collectifs avec des moniteurs d'ESF, ce qui leur permet de valider leur niveau de ski ; à la fin des 4 séances, ils sont récompensés par une médaille et un goûter partagé.

En mars, le carnaval (11/03/2023), ouvert à tous les enfants de Mison, un spectacle de magie animé par "Patrick Atrak, transporteur de bonheur", sans oublier notre défilé sur la place champ Florin avec le lancer de confettis et bien sûr le goûter parta-

gé, confectionné par les parents.

Un 2<sup>ème</sup> vide poussette/vidé ta chambre a suivi (12/03/2023). A cette occasion, l'APE a sollicité les familles pour la confection de préparations salées et/ou sucrées, pour les vendre lors de cette manifestation.

Le 2<sup>ème</sup> week-end de Juin (09 et 10/06/2023) a été festif avec la fête de Mison ; les crêpes sucrées et salées étaient au rdv, ainsi que la barbe à papa qui a remporté un franc succès. Nous remercions l'équipe du comité des fêtes et Didier Constans pour l'organisation de ce moment convivial.

Comme chaque année, l'APE a offert aux enfants une sortie de fin d'année en famille pour clôturer l'année scolaire. Elle a eu lieu le 02 juillet au parc animalier du Sauze du lac (05). Une journée dans la joie et la bonne humeur pour découvrir les marmottes, les renards et les rapaces.

La nouvelle année scolaire commence avec de beaux projets et une continuité de nos activités (en fonction des contraintes des travaux de la salle polyvalente).

Le but principal de nos manifestations est de créer du lien entre les familles de Mison en dehors de l'école, à travers nos différentes activités socio-éducatives, sportives et culturelles.

Notre équipe tient à remercier chaleureusement toutes les petites mains qui nous ont aidés tout au long de cette année ; sans elles nous ne pourrions rien faire. Nous avons chaque année de nouvelles familles qui adhèrent, prennent part aux activités et nous espérons voir de plus en plus de parents s'investir pour nos enfants.

Un grand merci pour le soutien de la municipalité et Monsieur Gay qui nous accompagnent dans nos projets.

Une APE ne peut exister qu'avec le soutien du plus grand nombre de familles !

Contact : apemison04@gmail.com, Facebook : APE NOUVEAU MISON, pour suivre toute l'actualité.



## CHANTER COMME À LA MAISON

L'association « Chanter Comme à la Maison » et sa chorale DE'SI DE'LA vous propose, tous les jeudis soir de 18h30 à 20h00, un moment de pure détente en musique. Les répétitions se passent à la salle Wathelet à Mison Village, cette chorale se compose d'une trentaine de femmes, eh oui, uniquement des femmes ! Et son répertoire est composé de chansons de variété française (JJ. Goldman, Sliman, Mentisa, C. Dion, Louane, Chimène Badi, M. Berger...) Il n'y a pas besoin de connaître le solfège, la cheffe de cœur, Calice, vous propose une lecture simplifiée de la musique accessible à toutes, grâce à ses pa-

roles détaillées. En support, vous aurez des enregistrements vocaux sur CD ou clés USB pour vous exercer en dehors des répétitions !

Alors, si vous aimez Chanter Comme à la Maison, dans la joie et la bonne humeur, venez tenter l'expérience et pousser de la voix entre copines.

Cette chorale propose des prestations dans toute la région, elle se produira le 15 décembre 2023 à SUPER-U, avec la chorale d'Aubignosc, le 17 décembre 2023 à la cathédrale de Sisteron avec la chorale d'Aubignosc (presque 70 choristes), plusieurs petits concerts dans différentes structures, maisons de retraite, manifestations culturelles, etc. Un concert de fin d'année est prévu à Mison début juin 2024, celui du mois de mars 2023



ayant été un véritable succès.

Si vous hésitez, vous pouvez venir écouter ces choristes joyeuses, talentueuses et toujours partantes pour s'amuser, et qui sait ? Peut-être vous laisserez-vous tenter !

Contact : Calice : 06 33 50 32 27

## MISON PARTAGE

L'Association Mison Partage vous propose de multiples activités dans un cadre convivial et dans la bonne humeur. Lundi : trois groupes de marche, (facile, moyenne, difficile), qui permet à tous, dans un esprit amical, de découvrir notre belle région.

Mardi après-midi : pétanque, jeux de société, jeu de cartes, crochet, ...

Mercredi matin : le chœur de Mison Partage (plus de 10 personnes) répète pour ses futures prestations.

Vendredi matin : les ateliers sur le Bien Vieillir, pris en charge par nos caisses de retraite, ouverts à tous les retraités.

Et bien sûr, environ tous les trois mois, nos fameuses veill-



illées qui rencontrent un succès grandissant où chaque intervenant, dépassant ses appréhensions, assure la réussite de nos veillées organisées de main de maître par Patrice et Chantal Grioux.

Notre dernière prestation a reçu un très bon accueil, plus de 80 personnes y ont assisté, à la salle des fêtes de Ribiers, pour indisponibilité de celle de Mison. Notre prochain rendez-vous aura lieu le vendredi 2 février 2024 toujours à Ribiers.

Nos projets :

- Concours de belotte, de jeux de société, de pétanque.
- Soirées spectacles.

L'Assemblée Générale aura lieu en janvier, suivie de notre traditionnelle galette des rois.

N'hésitez pas à consulter notre site : [misonpartage.e-monsite.com](http://misonpartage.e-monsite.com) pour découvrir le programme de nos activités.

Contact : Cécile Sagniez au 06 17 77 51 25.

Mison Partage vous souhaite une Bonne Année 2024



# Vie associative

## FOOTBALL CLUB DE MISON

LE CLUB MISE TOUJOURS SUR LES FEMININES !!!

On tient bon, On ne lâche rien, On est toujours là !!

L'équipe Féminines Séniors fête ses 20 ans !!

Notre équipe a été créée en 2003. Depuis lors, avec des hauts, des bas et suite à un important manque de joueuses, nous avons dû concevoir une Entente avec Sisteron et Aiglun, depuis 2 saisons. Nous sommes ravis de constater une très bonne ambiance entre les joueuses et le coach Jaouad, toujours fidèle au poste.

L'équipe s'est inclinée en finale de la Coupe des Alpes, le 7 mai dernier contre Manosque. A l'intersaison, elle se place en milieu de tableau sur un total de 9 équipes dans le District des Alpes.

Contact : Martine 06.85.05.63.58 (filles à partir de 16 ans)



## SHIKTARIN

Cette association propose, depuis l'automne 2022, la découverte du Natha Yoga et d'Idogo.

Le Yoga, nous en avons tous entendu parler mais savons-nous que cette discipline peut être exercée de différentes façons : Natha, Kundalini, Ashtanga, Vinyasa pour n'en citer que quelques unes.

Voici donc les éléments spécifiques au Natha Yoga :

« La pratique de posture (âsana), du souffle (prânâyâma), des gestes (mudrâ), des fixations oculaires (drishti), la diction de formules (mantra), la fixation de diagrammes (yantra), les ligatures (bandha), les purifications (kriya), la



relaxation (nidrâ), les concentrations (dhâranâ), le retrait des sens (pratyâhâra) et les méditations (dhyâna). »

Ces techniques traditionnelles du Yoga sont abordées progressivement afin de purifier le corps et favoriser l'élévation de la fréquence vibratoire.

En toute décontraction, chacun à son rythme peut prendre plaisir à la pratique et orienter son esprit vers la sensation pure.

La technique du bâton Idogo a été présentée dans le Misonnais 2022. Après plus d'un an de pratique, les élèves s'expriment : « cette pratique permet de faire travailler le corps tout en douceur et m'a permis de retrouver un peu de souplesse », « la nécessité de me concentrer me fait oublier les contraintes de la vie », « au fil du temps, respiration, équilibre et mobilité s'améliorent. Je repars apaisée et rechargée d'une bonne énergie ».

Contact : Nicole 06 86 85 06 79



# Infos pratiques

## Horaires d'accueil de la mairie :

- le lundi de 9h à 12h
- le mardi de 9h à 12h et de 16h à 19h
- le mercredi de 8h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 8h à 12h.

Téléphone : 04 92 62 21 17 - Fax : 04 92 62 24 70

Mail : [contact@mison.fr](mailto:contact@mison.fr), Site : [www.mairiedemison.fr](http://www.mairiedemison.fr)

## Horaires d'accueil de l'Agence Postale Communale (APC) :

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45

Téléphone : 04 92 32 24 37

## Inscriptions cantine, périscolaire et garderie :

Les inscriptions à la cantine, se font uniquement à l'Agence Postale Communale aux heures d'ouverture ci-dessus pour la semaine S+1. En aucun cas, l'agent de l'APC ne fera d'inscription par demande au téléphone, ni de sa propre initiative. Un système de réservations en ligne est en place.

En cas d'absence pour maladie exclusivement, merci de contacter Ariane ou Valérie à l'APC. (n° ci-dessus). Fournir un certificat médical

L'achat des tickets pour l'accueil de loisirs du mercredi se fait également à l'APC. [apc@mison.fr](mailto:apc@mison.fr)

## Accueil Collectif pour Mineurs (ACM)

L'espace jeunes « Le Refuge » accueille les ados le mercredi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 21h. Adhésion annuelle : 10€.

L'ACM reçoit également les enfants le mercredi :

- de 7h30 à 17h30 pendant les périodes scolaires :  
½ journée : 5€, journée : 10€.
- de 8h à 18h pendant les vacances : journée : 10€.

Nous vous conseillons de consulter le programme des activités, directement au centre ou sur le site internet de la commune.

Contact : 07 48 72 00 69, 06 07 01 21 97, [centredeloisirs@mison.fr](mailto:centredeloisirs@mison.fr)

## Accueil périscolaire :

L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h30 à 8h25, 12h à 13h25 et de 16h à 18h30.

Pour le périscolaire, un système de réservation en ligne est utilisé. Se référer au règlement intérieur du 1er septembre 2023 (site internet : [Vivre à Mison/aff\\_scolaires/périscolaire](http://Vivre à Mison/aff_scolaires/périscolaire)).

Tarifs : 0.50€ par ½ h.

## ADMR :

L'ADMR vous reçoit dans les locaux de l'ancienne Poste.

Horaires : Lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 11h30.

Contact : 04 92 36 08 04

## Gendarmerie Sisteron :

04 92 61 00 33

## Centre Hospitalier Sisteron :

04 92 33 70 00

## Service urbanisme Sisteron :

04 92 31 27 52.

(Accueil uniquement sur RDV)

## ADIL, informations sur le logement :

04 92 21 05 98

3<sup>ème</sup> vendredi au CMS.

## ALDE, France Rénov' :

04 90 74 09 18

jeudi et 3<sup>ème</sup> vendredi

## Centre Médico Psychologique :

04 92 30 12 85

Les principaux autres services en salle de permanence sous les arcades à Sisteron :

**MSA** : Tous les jeudis de 14h à 17h,

**UDAF** : 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, matin

**CIDF** : droit des femmes, 4<sup>ème</sup> vendredi du mois, matin

**CDAD conciliateur 04** : 1<sup>er</sup> vendredi du mois

## Déchetterie :

Les déchetteries vous accueillent pour déposer gratuitement vos déchets et encombrants :

Ribiers : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h\*\*. Contact : 04 92 62 24 65.

Lazer : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h\*\*. Contact : 04 92 65 26 17.

\*\* Se renseigner pour les horaires d'été, infos sur le site internet de la commune ou intramuros.

## Recensement militaire et Service National Universel (SNU) :

Obligatoire : Jeunes gens, pensez à vous faire recenser en mairie dans le mois qui suit votre 16<sup>ème</sup> anniversaire. Une attestation, à conserver, vous sera délivrée. Elle vous sera demandée, par exemple, lors de votre inscription au permis de conduire.

Facultatif : SNU : Pour tout renseignement et inscription, consulter le site du ministère : <http://www.jeunes.gouv.fr/>

## Inscriptions sur les listes électorales :

Vous avez eu 18 ans, votre inscription sur les listes électorales de votre commune de résidence devrait être automatique, si vous avez fait votre recensement ci-dessus.

Cependant, notamment en cas de déménagement, consultez le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/service-en-ligne-et-formulaires/ISE> pour vérifier votre situation électorale dans la bonne commune, avant tout scrutin.

**Note de la rédaction :** Le journal Misonnais a pour vocation de vous informer sur l'actualité municipale et associative de notre commune. Cependant, compte tenu de sa périodicité, nous ne pouvons vous offrir ici une grande réactivité. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la commune : [www.mairiedemison.fr](http://www.mairiedemison.fr). Vous aurez ainsi facilement accès à des informations à jour, fréquemment actualisées.

Si dans un souci d'économie de papier ou pour classement bureautique, vous souhaitez recevoir le Misonnais par voie informatique, signalez-le par mail : [contact@mison.fr](mailto:contact@mison.fr).